



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 87561

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question de la connaissance précise des cibles et de l'offre du « site France ». Dans un rapport de juin 2014 « rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France », l'Institut Montaigne propose de « procéder à l'analyse croisée de ces segments d'une part, et des produits et marques touristiques d'autre part, afin de définir les objectifs de promotion de la France et de ses marques dans les différents pays étrangers ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

Les mesures issues des Assises du tourisme et des travaux du conseil de promotion du tourisme, lancé par le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international le 3 septembre 2014, doivent contribuer au rayonnement de la France à l'international et à la valorisation de l'ensemble des grandes destinations françaises ainsi que des produits touristiques d'excellence de la destination. La stratégie pour le tourisme mise en place par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international doit ainsi permettre de rendre plus lisible et visible l'offre touristique française ainsi que de concentrer les actions de promotion de la destination France sur des segments de clientèle bien identifiés (par destination, par revenus, par âge, par affinités, etc.). En ce sens, la création des pôles d'excellence touristique (Œnotourisme, Montagne en été, Tourisme durable et itinérance douce, Savoir-faire et métiers d'art, Tourisme de nuit) qui s'adressent tous à des typologies de clientèle différenciées, les chantiers spécifiques "Croisières fluviales et maritimes" (rapporteur : Jacques Maillot), "Outre-mer" (rapporteurs : Maïna Sage, Gabriel Serville, Christian Mantei, Philippe Gloaguen), "Tourisme culturel et patrimonial" (rapporteur : Martin Malvy) et "Tourisme des seniors" (rapporteur : Christophe Bouillon, qui a produit un rapport sur le sujet) participent de cette démarche. Les feuilles de route issues de ces différents travaux, actuellement en cours de mise en œuvre, vont permettre de mieux fédérer les acteurs des filières identifiées pour s'adapter aux nouvelles demandes des marchés à fort potentiel (nationaux et internationaux) ainsi que de s'adapter à la concurrence accrue des autres destinations internationales concurrentes. En outre, un contrat de filière "Rencontres d'affaires et événementiel" a été créé afin de structurer et promouvoir le tourisme d'affaires à fort potentiel. Les 22 contrats de destination signés depuis décembre 2014 participent également de cette démarche. Ils visent à impliquer les acteurs touristiques publics et privés dans la mise en œuvre de stratégies de destination valorisant la diversité de l'offre touristique française pour conquérir de nouveaux visiteurs internationaux. 22 destinations phares ont ainsi été sélectionnées, réparties sur l'ensemble du territoire national et proposant une offre mieux structurée et plus visible à l'international. Ces destinations sont extrêmement variées, valorisant des territoires urbains ou ruraux, littoraux ou montagneux, richement dotés en patrimoine naturel, artistique ou architectural, les activités sportives ou le bien-être, la gastronomie ou encore l'œnotourisme. Ces contrats de destination sont en cours de mise en œuvre et suivis localement par les DIRECCTE et par Atout France (localement et nationalement), en lien avec la DGE et la Mission tourisme du MAEDI. La nouvelle stratégie "Marketing" de l'opérateur Atout France, définie suite à la mise en place d'un

nouveau contrat d'objectifs et de performance pour la période 2016-2018 prend en compte l'ensemble de ces mesures et concentre donc les actions de promotion sur ces produits touristiques et ces destinations.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87561

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6423

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3429